

Compte rendu de la réunion publique du 7 mars 2025 à la Maison pour tous Méлина Mercouri – quartier Port Marianne

La réunion publique s'est déroulée dans une ambiance conviviale, réunissant de nombreux habitants du quartier de Port Marianne (environ 300 personnes), le vendredi 7 mars 2025, à la Maison pour tous Méлина Mercouri.

Cet événement s'inscrivait dans le cadre de la troisième édition de "Montpellier change avec vous", une initiative visant à renforcer le dialogue entre la municipalité et les citoyens.

Michaël Delafosse, le maire de Montpellier, accompagné de plusieurs élus municipaux et métropolitains, ainsi que de responsables des services de la Ville et la Métropole, a répondu aux différentes questions des citoyens. Retrouvez les principales thématiques abordées au cours de cette rencontre dédiée au quartier.

Introduction et objectifs de la réunion publique

Avant la prise de parole de Michaël Delafosse, Émilie Cabello, adjointe au maire déléguée au quartier Port Marianne et à l'Accessibilité Universelle, s'est exprimée pour rappeler le déroulement des rencontres MCAV qui ont précédé durant la semaine et pour donner rendez-vous à la balade urbaine du lendemain.

Ensuite, Séverine Saint-Martin, adjointe au maire déléguée au Renouveau démocratique, a ouvert la séance en rappelant l'attachement de l'équipe municipale, depuis le début du mandat, à agir en proximité, avec plus de 1 800 temps de concertation, de dialogue et d'échange engagés avec les habitants.

L'occasion d'aborder les projets importants pour Port Marianne, notamment les développements liés aux transports, à la sécurité et à l'urbanisme, tout en soulignant la nécessité de répondre aux enjeux de mobilité et d'infrastructures.

1. Problèmes de transport - Ligne 16 de bus

Des préoccupations concernant la ligne 16 de bus, son terminus actuel et la nécessité pour les passagers de changer de transport pour se rendre au centre-ville. Une situation particulièrement difficile pour les personnes à mobilité réduite.

"Pourquoi ne pas prolonger la ligne 16 jusqu'aux Échelles de la Ville pour faciliter l'accès au centre-ville ?"

Réponse : La ligne 16 ne s'arrêtera pas à l'école Painlevé et a confirmé que le terminus du bus 16 restera place de l'Europe. Cependant, il a ouvert la possibilité d'étudier un prolongement de la ligne d'un kilomètre, pour améliorer l'accès au centre-ville et éviter les changements de bus, en particulier pour les personnes à mobilité réduite. Ce projet sera

étudié et des discussions seront menées, en concertation, sur la faisabilité technique, notamment en ce qui concerne l'aire de retournement des bus.

2. Modification du trajet de la ligne 9 de bus après la mise en service du bustram

La réorganisation des lignes de bus après l'arrivée du bustram a été un sujet de débat. *"Que va-t-il advenir du trajet de la ligne 9 avec l'arrivée du bustram ?"*

Réponse : La ligne 9 sera modifiée en fonction de l'introduction du bustram, qui va entraîner une réorganisation des lignes de bus pour éviter la duplication de services. *"Le réseau de bus sera ajusté pour éviter de doubler les trajets et pour desservir des zones denses, comme le Millénaire,"* a-t-il expliqué. L'objectif étant de désenclaver davantage des zones comme Cambacérès et d'assurer une meilleure accessibilité. Le maire a également rassuré que ces ajustements se feront dans le but de mieux desservir les quartiers et d'optimiser la fréquence des transports, permettant par ailleurs de réduire les trajets en voiture.

3. Quartier de la Pompignane

Un habitant a soulevé la question du quartier de la Pompignane, Quartier Politique de la Ville, qui connaît une forte croissance démographique et souffre d'une desserte en transports en commun insuffisante.

Réponse : *"Nous allons prolonger le bustram jusqu'à Castries (horizon 2027-2028), ce qui devrait résoudre en partie la question de la desserte. Nous prévoyons aussi l'extension du réseau cyclable et la création de nouvelles lignes de bus, sans oublier l'extension du réseau de tram à venir."* Avec notamment le prolongement de la ligne 1 de tramway jusqu'à la gare Sud de France, la ligne 5 de tramway ou encore le bustram n° 2, qui permettront d'augmenter l'offre de transports. Enfin, il a pris l'engagement de travailler sur l'extension de la ligne 16 de bus pour desservir davantage le centre-ville, ce qui faciliterait la mobilité des résidents. *« En parallèle, on travaille avec la police municipale pour renforcer la sécurité et améliorer l'aménagement des espaces publics."* En complément, des aménagements futurs de la passerelle, dont l'endroit, la forme et le gabarit restent à définir, permettront également de contribuer au désenclavement du quartier et d'optimiser la marchabilité pour accéder au tramway, aujourd'hui entravée.

4. Problèmes de narcotrafic et d'occupation illégale

Plusieurs résidents ont exprimé leurs préoccupations concernant la présence de points de deal et l'insécurité dans certaines parties du quartier.

Réponse : La municipalité, en coordination avec les services de l'État, prend des mesures fortes face à ce sujet : amélioration de la sécurité dans le quartier, lutte contre le narcotrafic,

notamment par la fermeture des commerces illégaux (épiceries de nuit), expulsion des personnes condamnées pour trafic et l'amélioration de l'aménagement ou du réaménagement des espaces publics pour éviter les zones de non-droit. Des caméras de surveillance sont installées pour surveiller les points sensibles et faciliter l'intervention de la police municipale. *"Nous avons mis en place une collaboration étroite entre la police nationale et la police municipale. Des fermetures de commerces illégaux sont déjà en cours, et nous renforçons l'installation de caméras de surveillance dans les zones sensibles."*

5. Place des Patriotes, propreté et sécurité

Un résident a soulevé des préoccupations concernant la place des Patriotes, comme la présence de personnes sans domicile fixe créant des nuisances liées à l'insalubrité publique, ou encore celle de commerces illicites.

Réponse : Des dispositifs d'accompagnement pour les personnes sans domicile fixe, notamment avec le programme "Logement d'abord", qui vise à aider les personnes sans domicile fixe en leur fournissant un logement stable avant de leur offrir un accompagnement social ont été mis en place. Ville travaille à l'amélioration de la propreté publique, avec par exemple le déploiement de caméras, de nouvelles corbeilles de tri, les espaces canins dans les parcs, les amendes pour les comportements inciviques (135 €) ou encore le recrutement de gardes-champêtres pouvant enquêter et identifier les personnes responsables des dégradations de l'espace public.

"La place des Patriotes fait partie des zones que nous suivons de près. Nous avons déjà renforcé les actions de nettoyage pour gérer les situations d'insalubrité. Concernant la sécurité, des dispositifs de surveillance sont installés pour empêcher les comportements nuisibles et sécuriser l'espace public."

6. Le projet d'un Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA)

Le projet d'implantation d'un CADA dans le quartier a suscité des questions sur l'intégration des demandeurs d'asile, notamment concernant son rôle et l'impact sur le quartier.

Réponse : Courant 2026, le CADA accueillera des personnes en situation de précarité, avec un accompagnement social assuré par des associations locales. Ce projet, en partenariat avec les services de l'État, s'inscrit dans une démarche de solidarité et d'intégration.

7. Problème de squat dans le quartier

Un habitant a fait part de son inquiétude concernant une maison squattée dans son quartier, ce qui crée des problèmes d'insécurité et de salubrité.

Réponse : Rappelant que les squats illégaux sont un problème pour la sécurité publique, Michaël Delafosse a expliqué que la municipalité, en collaboration avec la police et le préfet, travaille pour résorber ces problèmes, comme cela avait été le cas pour l'ex-bidonville de Celleneuve. Les services municipaux et les travailleurs sociaux sont mobilisés pour accompagner les personnes en situation de précarité, tout en appliquant des mesures légales pour fermer les squats lorsque la situation est cadrée juridiquement.

8. ZAC de l'Union

Un résident, inquiet des transformations dans son quartier, a mentionné le projet de la ZAC de l'Union et a exprimé des préoccupations concernant l'urbanisation de la zone et la qualité de vie. Mais aussi un sentiment croissant d'insécurité dans le quartier en mentionnant le centre de distribution alimentaire dans les locaux de l'ancien Irish Corner.

Réponse : Michaël Delafosse a répondu en expliquant que la ZAC de l'Union fait partie d'un projet d'aménagement qui cherche à répondre à la demande de logements et à développer l'économie locale. Les projets sont pensés de manière à limiter l'impact sur le cadre de vie, avec une attention particulière à la préservation des espaces verts et la gestion de la densité urbaine. *"Nous avons un compromis à trouver entre la nécessité de construire et de maintenir une qualité de vie acceptable pour les habitants. La concertation sur les projets est essentielle et des ajustements seront faits en fonction des retours des habitants."* Rappelant que 10% des habitants de la métropole avaient apporté leur contribution dans le cadre de l'enquête publique du PLUI.

9. Problèmes de stationnement et de circulation sur la rue Louise-Michel

La réorganisation de la circulation dans le quartier a soulevé des préoccupations concernant la rue Louise-Michel. La gestion du stationnement a également été abordée.

Réponse : Développement de la gratuité des transports et d'une continuité cyclable, parcs dans la ville, renforcement des mesures de contrôle du stationnement et ajustement des aménagements pour éviter les comportements dangereux... les mesures impulsées pour rendre de la place aux piétons et aux vélos sont diverses. Tandis que le parking Europa est occupé à seulement 50 % aujourd'hui. *« Nous allons envoyer la police municipale plus souvent pour rendre de la place aux autres ».*

10. Accessibilité pour les personnes handicapées

Une habitante en fauteuil roulant a exprimé ses difficultés et a questionné sur les mesures pour améliorer l'accessibilité des transports publics et des bâtiments. Par ailleurs, un problème concernant l'accessibilité dans la rue du Salaison, particulièrement à proximité de la boucherie, où des personnes handicapées sont obligées de descendre sur la voie publique à cause de l'absence de trottoirs accessibles, a également été signalé.

Réponse : Michaël Delafosse a affirmé que l'accessibilité, *« sujet immense dans une ville »* est une priorité pour la municipalité. Dans un contexte où la ville n'a pas été pensée pour les

parents avec poussette, les seniors ou les personnes à mobilité réduite, hormis le quartier Antigone, l'aménagement est désormais pensé différemment pour laisser de la place à chacun. Rues aux écoliers, aménagement ou agrandissement des trottoirs, piétonisation de rues comme Léon Blum, rénovation des arrêts de tram et de bus pour qu'ils soient accessibles à tous, critères d'accessibilité pris en compte dans la production des nouveaux logements du parc public pour faciliter l'accès au logement pour les personnes handicapées... Le chemin pour changer la ville est emprunté, pour que celle-ci soit pensée pour tous.

11. Déploiement des points de compost dans le quartier

Lors de la réunion publique, la question du compost et des biodéchets dans le quartier a été abordée, en particulier la mise en place de points de collecte pour le compost.

Réponse : La Ville de Montpellier s'apprête à déployer des points d'apport volontaire pour les biodéchets, y compris le compost. *" Nous allons commencer par Port Marianne et déployer ces points de collecte dans toute la ville. "* À l'horizon 2026, à Montpellier chaque point de collecte des biodéchets sera destiné à une poche de 500 résidents. Des seaux et sacs kraft seraient fournis aux habitants pour faciliter le tri des déchets organiques, et que ces points seraient nettoyés deux fois par semaine. L'objectif étant de permettre à chaque habitant de participer au recyclage des biodéchets de manière pratique, avec des points de collecte proches des conteneurs de verre et de recyclage jaune. Un programme qui vise également à réduire les coûts de traitement des déchets ménagers, en augmentation, avec 4 500 camions envoyés ailleurs pour traitement et nécessitant d'amplifier les gestes de tri (par exemple seulement 50 % du verre est trié à ce jour, entraînant un coût de 6 M€).

12. Le parc Georges Charpak

La question du parc Georges Charpak et notamment son accès dont les allées, normalement réservées aux piétons, sont empruntées par des véhicule motorisés.

Michaël Delafosse a expliqué que toute installation de portiques d'accès empêcherait également les parents avec poussettes de passer. Il a rappelé les efforts réalisés pour renforcer la sécurité et lutter contre les quads et les scooters aux comportements inadaptés en zone piétonne, et notamment l'augmentation du nombre de policiers à Montpellier. *"J'ai obtenu, dans le cadre du contrat de sécurité intérieure, 50 policiers nationaux. En plus de cela, nous recrutons, horizon 2026, 58 nouveaux policiers municipaux, dont 4 gardes champêtres, qui auront des missions spécifiques. Nous avons déjà renforcé la brigade de nuit, et les patrouilles nocturnes. Nos policiers municipaux sont présents aussi le dimanche après-midi."*

13. Rond-point du Zénith et Grammont :

Un habitant a souligné que le rond-point du Zénith n'a pas été correctement aménagé lors de sa construction, rendant la circulation difficile à la fois le matin pour les travailleurs et le soir lors des grands événements. Par ailleurs, un habitant a interrogé sur la possibilité d'étendre la ligne de tramway dans la zone de Grammont.

Réponse : Michaël Delafosse a reconnu que le rond-point du Zénith a été mal conçu, générant des complications pour les habitants et les usagers de la route. *"Je serais heureux de pouvoir échanger avec ceux qui ont réalisé ce rond-point à l'époque, car il a été fait de manière incomplète."* Il a précisé qu'un projet d'amélioration était nécessaire pour résoudre ces problèmes, mais qu'il dépendrait des discussions avec les autorités compétentes, notamment au sujet de la concession ASF de l'A9 et des ressources disponibles pour un aménagement différent.

Le maire a également expliqué que l'extension du tramway à Grammont représentait un défi majeur, tant en raison de la complexité des travaux que des contraintes environnementales. *"C'est très complexe d'amener le tramway à Grammont. Il faudrait couper l'avenue Mendès-France, creuser en dessous, et surtout, il faut absolument éviter de couper les pins."* Il a ajouté que cette question nécessite une analyse approfondie, avant toute nouvelle décision. Il a indiqué que la ligne 52 de bus, mise en place pour y faciliter l'accès *"ne s'appellera plus « 52 » mais plutôt « Grammont », afin que ce soit plus clair pour les habitants et les usagers."* Une ligne adaptée pour répondre aux besoins des jeunes fréquentant le skatepark et des autres usagers du quartier, comme les visites au cimetière métropolitain.



Lég photo : Le résumé graphique des échanges menés lors de la réunion publique, une façon ludique de retrouver les grandes idées de cette rencontre entre la municipalité et les habitants du quartier.

Prochain rendez-vous Montpellier change avec vous du 17 au 22 mars, quartier Hôpitaux Facultés.
